

ARRETE n°2021-59

fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentants des collèges des personnels du Conseil de gestion de l'école d'urbanisme de Paris de l'UPEC.

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 et suivants, L719-1 et suivants, L953 -2, R712 -1 à R712-8 et D 719-1 à D 719-40, dans sa version issue des modifications introduites par le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou à la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2020-1205 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Vu le décret n°2011-595 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil dans leur version approuvée en séance du Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;

Vu la délibération en date du 7 septembre 2018 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;

Vu la décision portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers pour les élections à certains conseils de composantes de l'Université de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;

Vu les statuts de l'école d'urbanisme de Paris ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif en date du 19 mai 2021.

ARRETE

Article 1 : Les opérations électorales en vue du renouvellement des représentants des collèges des personnels se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le mercredi 26 mai 2021
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le vendredi 4 juin 2021 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le mardi 8 juin 2021
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les usagers dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Mercredi 9 juin 2021
Période de vote électronique : du mardi 15 juin 2021 (10h00) au mercredi 16 juin 2021(16h00)	
Clôture des opérations de vote, dépouillement	Mercredi 16 juin 2021
Proclamation des résultats	Jeudi 17 juin 2021
Ouverture de la période de recours contentieux	Jeudi 17 juin 2021

Article 2 : Le directeur et la responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19 mai 2021

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Jean-Luc Dubois-Randé